



AEC - Agent immobilier (902.56)

**Vous avez une bonne capacité d'écoute, de l'entregent et une facilité d'expression?
Vous êtes une personne autonome, polyvalente et motivée?**

L'AEC en agent immobilier vous permettra d'accéder à des postes adaptés à votre profil.

Type de sanction :	AEC (Attestation d'études collégiales)
Début :	27 avril 2010
Fin :	5 octobre 2010
Durée :	240 heures, pendant 5 mois au rythme de 12 heures par semaine, 4 soirs par semaine, du lundi au jeudi, de 18 h 30 à 22 h
Lieu :	Classe virtuelle interactive

Formation dispensée en classe virtuelle interactive (CVI)

La classe virtuelle interactive (CVI), en bref...

À partir de votre ordinateur, peu importe votre lieu de connexion, vous pourrez vous joindre au groupe de la classe virtuelle. La formation en classe virtuelle interactive (CVI) est dispensée via une page Web interactive où l'étudiant est en contact direct avec l'enseignant et les autres membres du groupe selon un horaire préétabli. Les étudiants entendent le formateur en direct et peuvent lui poser des questions. Tous les participants peuvent interagir entre eux et avec le formateur par la voix et le clavardage. Un tableau virtuel, dirigé par l'enseignant, et des applications offrent un contenu de formation accessible aux étudiants. Du matériel pédagogique est transmis à l'étudiant par voie de courrier électronique et par la poste.

Modalités d'inscription

Vous devez compléter une demande d'admission et remettre les documents suivants :

- une copie de votre certificat de naissance (nom du père et de la mère inscrit sur le certificat);
- une copie de vos diplômes;
- une copie de votre dernier relevé de notes de niveau secondaire;
- votre curriculum vitae;
- un chèque ou un mandat-poste au nom du Cégep de Matane d'un montant de 30 \$. Le tout doit être remis avant le 22 avril 2010.

Objectifs du programme

Habiller l'élève à remplir toutes les tâches et fonctions d'un agent immobilier que le règlement d'application de la loi sur le courtage immobilier exige. Plus spécifiquement l'élève acquerra toutes les connaissances nécessaires pour conseiller la clientèle lors de transactions immobilières. Le programme permet à l'élève d'acquérir la formation de base nécessaire afin qu'il puisse réussir l'examen d'agent immobilier de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec et obtenir son certificat d'agent immobilier affilié.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site Internet de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec www.acaiq.com

415-771-87	Évaluation immobilière 1
415-772-94	Droit immobilier 1
415-774-87	Mathématiques immobilières
415-779-94	Loi sur le courtage immobilier et ses règlements
415-780-94	Rédaction de contrats et de documents relatifs à l'immobilier

Conditions d'admission

- Diplôme d'études secondaires ou formation jugée suffisante.
- Bonne connaissance usuelle de l'informatique (environnement Windows, Word, Excel, navigation Internet, courrier électronique).

Perspectives d'emploi

Au sein d'une agence ou en qualité de travailleur autonome, les finissants et finissantes seront en mesure de commercialiser différents produits et services dans le secteur de l'immobilier.

Coûts

920 \$, incluant les volumes

Renseignements

Christine Demers, conseillère à la formation
Téléphone : 418 763-7761, poste 2
Télécopieur : 418 763-5633
Sans frais : 1 866 715-6702
Courriel : demers.christine@collegia.qc.ca

Francyne Sergerie, agente de bureau, classe principale
Téléphone : 418 763-7761, poste 1
Sans frais : 1 866 715-6702
Télécopieur : 418 763-5633
Courriel : sergerie.francyne@collegia.qc.ca